



Pierre-Vincent GUERET
Président

Lyon, le 22 février 2025

Communiqué : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Matthieu 25 :40)

A l'ensemble des administrateurs d'UROGEC, d'UDOGEC et d'OGEC

Nous croyons à la beauté de l'œuvre de l'Enseignement catholique, pour lequel nous militons et œuvrons bénévolement sans compter nos efforts. Et surgit « Betharram » et son lot de révélations à vomir. Colère et honte se mêlent !

J'ai honte de voir des victimes quémander le statut de victime à mesure que les voiles noirs se déchirent au rythme de chacun, et que seule la prescription sera offerte à beaucoup. Honte que des adultes responsables d'un établissement aient pu développer leurs penchants criminels si longtemps. Honte que des parents aient été dupés dans leur confiance placée chez nous. Honte que des enfants aient eu leur vie blessée par des actes d'adultes censés les aider à devenir adultes. Honte que les fragilités particulières des enfants, *a fortiori* en internat, aient été exploitées.

Face aux dénonciations si nombreuses, inutile de se cacher derrière l'excuse d'une justice non terminée. Avant la présomption d'innocence, existe aussi la présomption victimaire. 130 victimes se sont manifestées ; elles le sont jusqu'à preuve de l'inverse !

Fédération des Ogec

284 rue Saint-Jacques
75005 Paris
T 01 53 73 74 40
M contact@fnogec.org

www.fnogec.org

Ces actes ne portent pas atteinte qu'aux victimes. Ils bafouent aussi la noblesse du travail éducatif effectué par de si nombreux établissements catholiques avec l'appui de leurs Ogec. Quelques opposants en ont compris l'opportunité, et se paient comme d'habitude le plaisir d'amalgamer leur opposition à la loi Debré, l'insuffisance des contrôles, l'autonomie des chefs d'établissements etc... Ils insultent les victimes en les instrumentalisant. Peu importe, ces rageurs ne sont pas notre boussole.

Par contre, quand bien même la justice rendra son verdict dans cette affaire, en condamnant coupables directs et complices par omissions, nous devons, nous Ogec, prendre notre part de responsabilités. Nous devons en effet, à notre place, garantir aux familles l'absolue confiance qu'elles doivent pouvoir placer dans l'enseignement catholique.

En effet, nous avons une responsabilité partagée :

- Par le contrôle des casiers judiciaires (B2 et FIJAIS) de nos salariés, et des bénévoles qui les appuient ;
- Par l'exercice d'une main ferme lors du traitement de situations de personnels défaillants : la mise à pied conservatoire s'impose pour lever les doutes, les sanctions disciplinaires s'imposent lorsque les fautes sont avérées. Ne pas sanctionner c'est cautionner et c'est aussi insulter ceux qui exercent leur mission avec professionnalisme ;
- Par la dénonciation à la justice des faits litigieux. Nous ne sommes ni enquêteurs, ni juges. Saisir le procureur en cas de doute est une obligation ;
- Par la méfiance naturelle et l'écoute large des situations individuelles qui peuvent nous remonter comme surprenantes (tel individu qui s'isole souvent, ou s'arrange pour être seul avec des enfants). N'oublions pas que les institutions œuvrant avec des jeunes sont plus naturellement la cible de quelques prédateurs, et que ceux sont souvent des hommes;
- Par le partage des signaux faibles que nous captions en Ogec avec les niveaux supérieurs (Tutelle, UDOGEC, SGEC, FNOGEC) en cas de doute sur une situation ;
- Par la garantie à offrir à chaque acteur témoin d'une situation inappropriée que son alerte sera traitée, avec discernement, et jamais enfouie ;
- Enfin, par notre propre progression personnelle et familiale sur le sujet des violences à l'égard des enfants. Elles ont pu être minimisées par le passé, écartées au motif qu'elles provenaient de personnes peu fiables, qu'elles abimaient inutilement l'institution etc... Beaucoup d'institutions ont failli sur ce sujet. Relisons au moins les rapports de la CIASE, dont les annexes littéraires et les témoignages éclairent sur les réalités criminelles et la manière dont elles se développent insidieusement, par l'emprise, l'omerta, la confiance aveugle dans des gourous pervers non contrôlés, etc.



La vie affective est belle, l'éducation est belle, mais la vigilance s'impose pour en garantir la beauté.

J'appelle donc chaque administrateur d'Ogec et d'Udogec à s'emparer de ce sujet dans l'exercice actuel de sa mission. Vérifions nos procédures, relisons nos actions passées et présentes, signalons ce qui doit l'être et progressons ensemble pour sécuriser notre mission éducative.

La FNOGEC a elle-même démarré ce travail d'enquête et de discernement. Nous le devons aux victimes, afin que leurs blessures indélébiles servent au moins à éviter la survenance de nouveaux crimes.

Pierre-Vincent Guéret

06.21.39.44.75 - pv-gueret@fnogec.org